



FFvolley

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°12 DU 08 AVRIL 2019
(réunion télématique)

SAISON 2018/2019

Présents :

Jacques TARRACOR, Président

Alain De FABRY (Vice-Président du secteur Sportif), Claude GANFLOFF, Gérald HENRY, Thierry MINSSEN, Jean-Pierre MELJAC

Excusés :

Adriane EKAME, Alexandra FERREIRA, Yves MOLINARIO, Gildas THANGUY

Assiste :

Boris DEJEAN (attaché de la CCS)

BARRAGE D'ACCESSION CHAMPIONNAT NATIONAL 2 POUR LES 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} DU CHAMPIONNAT NATIONAL 3

A l'issue du championnat national 3 les huit 2^{èmes} et les huit 3^{èmes} participent aux barrages donnant une place d'accèsion sur les seize équipes participantes.

La Commission Centrale Sportive précise que ces barrages se dérouleront sur deux journées. Voici le déroulement de ces deux tournois de barrage :

Les 8^{ème} de finales opposeront le 2^{ème} d'une poule à un 3^{ème} de l'autre poule. Les vainqueurs se rencontreront en ¼ de finale. Le club recevant sera un 2^{ème} de poule et sera défini en fonction du classement, l'équipe ayant obtenu le meilleur ratio points/match sera désigné organisateur.

Rencontres définies : A-B, C-D, E-F, G-H.

1^{ère} date – dimanche 12 mai 2019 (8^{ème} et ¼ de finale) :

10h : premier 8^{ème} de finale (second recevant contre 3^{ème} autre poule)

12h : deuxième 8^{ème} de finale (second le plus éloigné contre 3^{ème} première poule)

Matches en 2 sets gagnants.

15h ¼ de finale.

Match en 3 sets gagnants.

2^{ème} date – Samedi 25 et dimanche 26 mai 2019 (Final Four) :

Matches en 3 sets gagnants.

Samedi 25 mai :

14h première ½ finale

17h deuxième ½ finale

Dimanche 26 mai :

11h Petite finale (place ¾)

14h Finale (place ½)

A l'issue de ce Final Four, les quatre équipes seront classées de 1 à 4. L'équipe classée 1^{ère} de ce Final Four accédera directement Nationale 2.

BARRAGE DE MAINTIEN DES 9^{ÈME} DU CHAMPIONNAT NATIONAL 3

Le match de barrage pour le maintien des équipes classées 9^{ème} du championnat national 3 aura le lieu le dimanche 12 mai 2019. Par défaut il sera implanté à 15h.

Rencontres définies : A-B, C-D, E-F, G-H.

Le club recevant sera défini en fonction du classement, l'équipe ayant obtenu le meilleur ratio Point/Match sera désigné organisateur.

Les vainqueurs de ces rencontres seront maintenus en championnat national 3, les perdants seront rétrogradés en championnat Pré national.

Le Président CCS
Jacques TARRACOR

Le Vice-Président du secteur Sportif
Alain de FABRY